

REFLEX



ATTENTION ! LIRE PAGES 5 et 6 ...LES NOUVELLES RÈGLES ÉLECTORALES...



Édito du Maire	P1 P2
La Mairie et les Élus	P3 P4 P5 P6
Les p'tits malins ont la parole	P7 P8 P9
Les Associations	P10 P11
En Chartreuse	P13
et aux alentours	P14 P15
Memento	P16

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Conseil municipal
Tirage: 520 exemplaires
Conception
Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution. -

Imprimerie DANZI Voiron

EDITO DU MAIRE

mieux.

MAIRE Lorsque vous lirez ces propos, beaucoup d'entre vous auront à cœur de commencer à préparer les fêtes de fin d'année, et c'est tant

Au regard des évènements nationaux qui se succèdent, il est vrai que ces derniers mois n'ont pas été de tout repos... et une pause devient nécessaire.

Pour nous, élus, qui arrivons au terme de notre mandat (dans 4 mois aura lieu le renouvellement des équipes municipales), le principal souci, en cette fin

d'année, est le respect de nos engagements financiers, toujours difficile, ici, à St Joseph de Rivière, nous qui n'avons pas souhaité augmenter la pression fiscale (bien sûr).

Je vous confirme que la rigueur que nous nous sommes imposée, depuis plusieurs années, sur notre gestion budgétaire et financière a été scrupuleusement suivie, nous autorisant à franchir l'année sans dépassement.

L'autre souci est la mise en application des rythmes scolaires que nous avons, avec l'ensemble des autres communes du canton, reportés à la rentrée 2014 (et non en 2013 comme souhaité par l'administration d'Etat).

A toutes les difficultés rencontrées pour la mise en place de ce projet, avec pour principal objectif l'intérêt de l'enfant, s'ajoute celle des moyens financiers à trouver pour le concrétiser... Bon courage à la prochaine équipe municipale. Heureusement, cette nouvelle équipe n'aura pas à travailler sur l'élaboration du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), puisque celui-ci a été définitivement approuvé le 7 novembre dernier... enfin !

Après plus de 12 ans de « galère », le mot n'est pas trop fort ... et un coût très élevé, il a été mis en place pour maîtriser les problèmes d'urbanisme de notre commune pour les 20 prochaines années. Et comble d'ironie, nous entendons parler de projets de loi sur des P.L.U. intercommunaux!

Pour ma part je ne cacherai pas mon amertume , voire ma déception, quant au contenu de ce précieux document, qui semble ne rassembler qu'une cascade de lois en un cadre restrictif ne laissant que peu de place à la politique locale.

Fini le temps où les élus pouvaient seuls décider de leur politique d'urbanisme.

Comme l'a fait le président du Conseil Général, dans son allocution au dernier congrès des maires, je dénonce à mon tour les entraves à l'action des élus au regard des normes qu'impose l'Etat aux collectivités territoriales : procédures administratives trop longues, trop nombreuses, trop complexes retardant nos réalisations.

Je formule aussi le vœu qu'une solution soit rapidement apportée pour redonner à l'action publique, souplesse, efficacité et réactivité. Ce tour d'horizon effectué, je veux une fois encore en cette fin d'année, adresser tous mes remerciements et félicitations à tous nos bénévoles qui se dévouent sans compter pour porter toujours plus haut les couleurs de notre village et au personnel communal qui œuvre au service de tous.

Je vous rappelle que courant janvier et février des agents recenseurs passeront dans vos foyers pour mener à bien le recensement de la population.

Et enfin je vous invite à participer à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire qui aura lieu le vendredi 10 janvier à 18h30 à la salle d'animation rurale

je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une année 2014 sous un ciel plus clément.

> Le Maire Claude DEGASPERI

« Noël n'est pas un jour ni une saison, c'est un état d'esprit ».

Calvin COOLIDGE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Notre commune doit recenser sa population en 2014. Vous en connaissez déjà le principe, puisque cela fait maintenant la troisième fois qu' un tel recensement est organisé. En effet, depuis la mise en œuvre du recensement rénové en 2004, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées sur un cycle de cinq ans. Le précédent date de 2009, le prochain aura donc lieu en janvier/ février 2014.

Les agents recenseurs sont recrutés par la mairie et sont titulaires d'une carte officielle d'agent recenseur. Ils doivent vous la fournir lors de leur passage. Pour cette session, les deux personnes qui rempliront ce rôle sont M. LALLIOT Jean-Marc et M. MACHON Jan.

Le recensement est une enquête statistique, et à ce titre, les données collectées sont strictement confidentielles et retournées dès leur collecte à l'INSEE.

Nous vous remercions de votre participation en répondant avec exactitude au questionnaire qui vous sera remis par les agents recenseurs.

Pour les personnes qui le désirent, les agents pourront vous aider à remplir les documents.

DISTRIBUTION DES COLIS ET REPAS DES AINES

Comme chaque année, les personnes ayant fêté leurs 70 ans pour les personnes seules et leurs 75 ans pour les couples, vont recevoir une invitation pour le repas organisé à leur honneur, par la municipalité, le dimanche 26 janvier 2014.

Certains d'entre vous ne pouvant se rendre à ce repas, se verront remettre un colis.

Les colis seront distribués le samedi 21 décembre à partir de 10 heures par les membres du CCAS et des enfants de la commune.

Merci d'être présents lors du passage des bénévoles et de leur réserver un bon accueil. Pour une bonne organisation, veuillez bien respecter la date de réponse à l'invitation que vous allez recevoir prochainement pour choisir entre repas ou colis.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous n'avez rien reçu au 01 décembre 2013.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La commune accueillera ses nouveaux arrivants lors de la cérémonie des vœux du maire le vendredi 10 janvier 2014.

Les personnes concernées vont recevoir une invitation.

Si celle – ci ne vous est pas parvenue à la mi-décembre, merci de prendre contact en mairie.

Un oubli est vite arrivé....

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre livret de famille.

La mairie vous remettra alors une ATTESTA-TION DE RECENSEMENT. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

Cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée...).

« Celui qui n'a pas Noël dans le coeur ne le trouvera jamais au pied d'un arbre. » Roy Lemon SMITH



LA BIBLIOTHEQUE RÉINTÈGRE SES LOCAUX

La bibliothèque a fait peau neuve : un local plus grand, plus lumineux grâce aux travaux de rénovation effectués par les employés communaux (peinture murs et huisseries, sols carrelage et parquet, électricité, etc...).

Un agencement plus fonctionnel, grâce au nouveau mobilier acquis par la Mairie, avec l'aide financière d'un don exceptionnel. Tous ces travaux sont terminés et la bibliothèque va réintégrer ses pénates pour une réouverture le 7 décembre 2013.

C'est avec grand plaisir que Marie et tous les bénévoles vous accueilleront dans leur nouvel espace.

Toute l'équipe vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

TRAVAUX D'AUTOMNE

Depuis la rentrée scolaire nos employés communaux se sont attelés à de nouveaux travaux :

- reconstruction en totalité de « l'abribus » de la Charbonnière,
- entretien annuel de la station d'épuration par la coupe des joncs,
- peinture d'une partie des ponts de la commune : pont de la grotte, pont Charlotte, pont

des écoles, barrières du plan d'eau,

- remplacement des vannes d'alimentation en eau potable des Fontaines.

Tous les travaux pris en charge par nos employés ne sont pas toujours réalisés à la bonne date prévue mais nous faisons pour le mieux

Certains auront remarqué que la croix des Morards est en cours de rénovation. En effet,

> une entreprise l'a endommagée par accident et procède à sa réparation.



« Ce qui compte à Noël, ce n'est pas de décorer le sapin, c'est d'être tous réunis ». Kevin BRIGHT

INFORMATION AUX ELECTEURS CONCERNANT LES PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES :

ATTENTION AUX NOUVELLES REGLES ELECTORALES!

C'est officiel : les prochaines élections municipales et communautaires se dérouleront les 23 et 30 mars 2014.

Comme en 2008, seules les personnes inscrites sur les listes électorales peuvent voter. Ainsi, il est encore temps de s'inscrire jusqu'au 31 décembre 2013 pour pouvoir y participer.

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux et communautaires (les représentants de la commune à la communauté de communes) modifie en profondeur les modalités d'élection dans les communes de 1000 habitants et plus. Oubliez les règles applicables en 2008.

La présentation des candidats

Pour la première fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires sont élus **en même temps** et pour **la même durée** (6 ans).

Les candidats au conseil municipal (les conseillers municipaux) doivent se constituer en listes **complètes**, c'est-à-dire comporter autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir **et paritaires**, c'est-à-dire comporter autant d'hommes que de femmes.

Les candidats au conseil communautaire (les conseillers communautaires) doivent également se présenter sous forme de listes complètes et paritaires. Ils sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Ainsi, il est impossible de présenter uniquement une liste de candidats au conseil municipal sans constituer une liste de candidats au conseil communautaire (ou inversement).

Les bulletins de vote comporteront 2 listes :

1- à gauche, la liste des candidats au conseil municipal ;

2- à droite, la liste des candidats au conseil communautaire.

La fin du « panachage »

Les deux listes présentes sur les bulletins sont bloquées et indissociables: tout ajout, suppression de noms ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul. Il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux tout en rayant la liste des conseillers communautaires (ou inversement).

L'attribution des sièges

Le décompte des suffrages ne se fait plus par candidat, mais par liste. Les suffrages servent au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part des sièges de conseillers communautaires.

Au 1^{er} tour, si une liste obtient la majorité absolue (plus de 50%) des suffrages exprimés (nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls) celle-ci se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges à pourvoir sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) en fonction des suffrages obtenus par chacune des listes : c'est une répartition proportionnelle.

Pour participer à cette répartition, les listes doivent avoir obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Un 2nd tour est organisé si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Seules les listes ayant obtenu 10% des suffrages au 1^{er} tour peuvent participer au second tour.

Au 2nd tour, c'est la liste qui obtient le plus de suffrages qui se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont ensuite répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés (répartition identique à celle du 1^{er} tour).

L'élection du maire et des adjoints

Lors de la 1ère séance du conseil municipal suivant les élections, les nouveaux conseillers municipaux éliront le maire. Les adjoints seront élus au scrutin de liste avec parité globale sans alternance de sexe.

Quant aux conseillers communautaires, ils seront appelés à siéger au conseil de la communauté et éliront le président et les viceprésidents.



INFORMATION AUX ELECTEURS CONCERNANT LES PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES :
ATTENTION AUX NOUVELLES REGLES ELECTORALES !

EXEMPLE DE MONTAGE DE BULLETIN DE VOTE COMMUNE DE 1 200 HABITANTS

<u>Liste des candidats</u> au conseil municipal	<u>Liste des candidats</u> au conseil communautaire
1 Pierre 2 Henriette 3 Philippe 4 Jeanne 5 Olivier 6 Anne 7 Frédéric	1 Pierre 2 Henriette OU 2 Jeanne 3 Olivier 3 Arthur
8 Emilie 9 Arthur 10 Fabienne 11 Fabrice 12 Marianne 13 Marc 14 Evelyne 15 Antoine	(ou toute autre combinaison qui respecte- rait les règles décrites ci-dessous)

Règles à respecter pour la liste des candidats au conseil communautaire :

Règle N° 1:

liste conseil communautaire = nombre de sièges + 1 si < 5 (+ 2 si ≥ à 5), donc dans le cas de St Joseph de Rivière dont le nombre de siège est fixé à 2, alors 3 noms sur la liste.

Règle N° 2:

ordre de présentation = ordre de liste du Conseil municipal.

Règle N° 3 parité :

la liste est composée alternativement de candidat de chaque sexe.

Règle N° 4:

le premier quart doit figurer en tête de la liste au conseil municipal et dans le même ordre (si le premier quart est inférieur à 1, il est ramené à 1).

Dans le cas de St Joseph de Rivière , dont le quart est ramené à 1, la tête de liste au conseil communautaire correspond à celle de la liste au conseil municipal.

Règle N° 5:

Tous les candidats doivent figurer dans les premiers 3/5ème de la liste au conseil municipal. Dans le cas de St Joseph de Rivière, donc dans les 9 premiers candidats.

LE DIRECTEUR DÉVOILE SES PETITS SECRETS



Le directeur nous dit comment il gère l'école. Le directeur de l'école de St Joseph de Rivière , Mr Febvay est déchargé de sa classe pour la direction le vendredi .Pendant ce temps il répond aux courriels, au téléphone et remplit des papiers.

En tant que directeur et maître il fait ce qu'il peut. Au début, il a pris la direction par obligation puis il a continué.

Manuel Febvay a beaucoup de travail .Il a des projets avec les autres enseignants. Il arrive à financer tous les voyages grâce à l'aide de la mairie, du sou des écoles, de la coopérative scolaire. Il pense faire aussi cette année une vente de brioches pour récolter de l'argent.

Qu'est ce qu'il a du travail ce directeur!

Nathan et Léa

LES CM2 PARTENT EN CLASSE VOLCAN

La classe de CM2 part en classe volcan avec les CM2 de St Laurent du Pont pour étudier le volcanisme.

La classe de CM2 partira en classe volcan qui aura lieu du 22 au 25 avril 2014 .Nous allons travailler sur le volcanisme. Ce sera en Auvergne dans le PNRVA Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. Nous y allons aussi avec une classe de CM2 de St Laurent du Pont

Le trajet durera environ 3h. Le départ sera mardi tôt et nous reviendrons le vendredi en fin de journée.

Mandine et Maxence

LES NOUVEAUX COMMERCES DE ST JOSEPH DE RIVIERE

Le tatoueur : il nous explique pourquoi il est venu ici, où il était avant, où il habite, depuis combien de temps il fait ce métier...

Benjamin est le prénom du nouveau tatoueur de St Joseph de Rivière. Il habite à St Laurent du Pont, avant il était à Paris. Ça fait 5 ans qu'il est tatoueur, il est venu ici pour raison de famille.

Il fait ce métier car c'est une passion. Il pense qu'il va rester longtemps à St Joseph de Rivière.

Bienvenue à lui et nous lui souhaitons tous une bonne continuation.

Mathéo

MARTINE : UNE NOUVELLE TÊTE À L'ÉCOLE DE ST JOSEPH



Nous avons interrogé Martine Jarniat, la maîtresse des CE2/CM1.

Martine est très contente d'être à Saint Joseph de Rivière et ses élèves sont bavards, actifs mais très agréables. Avant elle avait des maternelles qu'elle aimait bien avec leur doudou mais les CE2/CM1, au nombre de 24, sont très gentils donc elle est contente. Elle n'habite pas à Saint Joseph de Rivière mais à Saint Julien de Ratz . Bienvenue à Martine et bonne continuation.

Elisa et Guillaume

INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE

L'école veut bien donner des livres scolaires qui ne sont plus utilisés. Si vous êtes d'accord pour les récupérer afin de les donner à une association caritative, merci de vous signaler auprès du directeur.

Kéline

NOUVELLE MAITRESSE EN MATERNELLE



Lætitia est une nouvelle maîtresse pour les petits et moyennes sections. La maîtresse des petits et moyennes sections s'appelle Lætitia, elle ne travaille que le mardi et le vendredi. Elle complète Evelyne qui est là le lundi et le jeudi. Cette nouvelle enseignante est très bien à St Joseph de Rivière, elle trouve ses élèves très sages. Elle a 27 élèves dont 20 petites sections et 7 moyennes sections. L'année dernière Lætitia était à l'école de Berland. Nous lui souhaitons la bienvenue!

Léa et Tyffen

UN FEU AUX GROLLETS!

Il y a quelques jours, un fil électrique est tombé dans un champ vers 4 heures. Un habitant l'a vu vers 7 heures, il a appelé la société EDF. Un employé est arrivé et a prévenu les pompiers car le poteau avait flambé.

Lee-Lou et Ethan

L'ÉCOLE ET SES PROJETS ANNUELS

Tous les élèves participent à différents projets dans l'année.

Les classes de Evelyne /Laetitia et Véronique ont fait une sortie au Col de Porte le mardi 12 novembre sous un très beau soleil. Elles vont aussi participer à une sortie raquettes en janvier/février et à une visite au chantier forestier en mai. Les grandes sections/CP vont correspondre avec St Aupre. Tous les GS et les CP iront à la piscine au 3ème trimestre un jour par semaine. Les 19 élèves de CE2 vont partir en classe de neige faire du ski fin janvier à Villard de Lans. Les CE2/CM1 participeront à des sorties vélo et auront des interventions

avec l'association Pic Vert. Les CM2 partiront en classe volcan (voir article). Que de projets encore cette année!

Juliette et Sarah.

DU VTT À SAINT JOSEPH

Voici le programme, les horaires, les prix du club de VTT de St Joseph de Rivière.

Les cours du club de VTT ont lieu le mercredi et le samedi de 13h30 à 15h30 et de 15h30 à 17h30 à la grotte sauf en hiver et pendant les grandes vacances. Pour les tarifs, contacter les responsables. Au programme: des bosses, des montées, des sauts et parfois des promenades. Séance d'essai gratuite.

Léo et William

LA NOUVELLE ASSISTANTE DE L'ÉCOLE



Pour en savoir un peu plus sur la nouvelle assistante de direction à l'école. Cette année, l'école de notre commune compte une assistante de direction, Cindy TRAUCHESSEC. Elle aime beaucoup travailler avec M Febvay qu'elle trouve sympathique et gentil. Elle l'aide en faisant les papiers, travaillant sur l'ordinateur et répondant au téléphone. Cindy habite sur Voiron, où elle travaillait l'année dernière. Nous souhaitons une bonne année à Cindy.

Eve et Marie



LES MYSTERES DE LA BIBLIOTHEQUE A L'ÉCOLE



Nous allons vous parler de la bibliothèque de St Joseph de Rivière, de ses horaires, des jours de fête...

Les horaires de la bibliothèque sont : mardi de 17h à 19h, mercredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 12h.

Pour les scolaires, les personnes qui racontent des histoires s'appellent : Marie, Monique, Myriam et Serge. Nous les rencontrons une fois par mois pour prendre des livres et écouter des histoires.

Le 20 décembre, il y aura des histoires de Noël.

Après les travaux, la bibliothèque ouvrira courant décembre 2013 dans les locaux habituels. Nous avons hâte de voir ça!

Loane et Florent

LA RENTRÉE 2013

Aujourd'hui nous allons vous parler de notre école. Dans l'école de Saint Joseph de Rivière la rentrée 2013 s'est bien passée. Dans l'établissement il y a 170 élèves et 7 classes dont : petite/moyenne section, moyenne/grande section, grande section/CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM2. Nous avons une salle de sport avec des tapis, ballons, cerceaux. Les plus petits ont des trottinettes, des vélos, des tricycles...

Dans la cour des grands il y a un bac à sable et des paniers de basket et il y a aussi un tunnel pour rejoindre les deux cours. C'est notre dernière année à l'école mais nous l'apprécions beaucoup!!

Evann et Pierre

LE NOUVEAU MAITRE DES CE1/CE2

Nous allons vous parler du nouveau maître des CE1/CE2: Bastien Hermant.

Bastien Hermant est né en 1975 ,il a 38 ans , il habite à Voreppe. Mr Hermant remplace le directeur le vendredi. Avant il travaillait à l'université Joseph Fourier . Il dit que ça change beaucoup car le public n'est pas le même. A l'école primaire un enseignant est généraliste et à l'université on pratique un enseignement dans une seule matière. Il aime son métier car c'est intéressant et motivant de s'occuper des enfants. Mr Hermant confirme que ses élèves sont sages et intelligents, il les aime bien et il trouve que c'est une très belle école.

Nicolas et Joakim.



LA FÊTE ÉPOUSTOUFLANTE DE NOËL

Aujourd'hui nous allons vous parler de la fête de Noël 2013.

Le sou des écoles de St Joseph de Rivière organise tous les ans, une fête de Noël.

Cette année, elle aura lieu le vendredi 13 décembre à 20h. Nous dansons du plus petit au plus grand, les plus petits chantent ensemble et les grands ensuite.

Nous n'avons pas besoin de pique-nique car il v a un buffet.

A la fin le Père Noël distribue des papillotes même pour les enfants qui n'ont pas participé! Merci père Noël.

Venez nombreux.

Elric et Mathys



FAMILLES RURALES ST JOSEPH DE RIVIERE

Les 12 et13 octobre 2013, grâce aux membres de l'AFR une soixantaine de personnes ont pu passer un week-end ensoleillé entre Camargue et Provence. Cette région a pu être appréciée grâce à des visites guidées en petit train (Aigues-Mortes), en bateau à roue (Les Stes Marie de la Mer), à pied (Arles, Baux de Provence..). Toutes ces visites n'ont laissé personne insensible et les personnes présentes ont alors dû retourner en Isére après ce court séjour à l'ambiance chaleureuse au cours duquel une excellente entente a régné entre tous les participants. Aussi pour gommer un peu de nostalgie les membres de l'AFR leur a promis de renouveler une pareille escapade en avril 2014 lors d'un séjour plus long (4 jours) au Tyrol.

ESCAPADE TYROLIENNE prévue les 26-27-28-29 avril 2014.

Jour 1: ZURICH-INNSBRUCK.

Départ de St Joseph direction le Tyrol en passant par la Suisse (déjeuner à Zurich), Feldkirch.

Hôtel dans un village typique des environs d'Innsbruck.

Jour 2: INNSBRUCK-AXAMS.

Innsbruck, visite guidée de la capitale du Tyrol, tremplin olympique de Bergisel, la Horfkirche etc.

Axams,balade en calèche, halte au Postkustscherhof, dégustation de schnaps en musique.

Dîner, soirée tyrolienne, musique, danses, traditions...

Jour 3: Programme communiqué ultérieurement (en cours de réalisation).

Jour 4: Route du retour vers Feldkirch, Vaduz, Lucerne.

Après-midi, Berne, Lausanne, Genève... St Joseph Les demandes pour cette destination étaient nombreuses aussi nous vous conseillons de vous inscrire dés à présent pour être sûrs d'être partants, ceci pour faciliter le travail des membres de l'AFR et pour éviter de "bloquer" des places au final non prises.

AUCUNE RESERVATION NE SERA PRISE SANS REGLEMENT COMPLET DU PRIX DU VOYAGE (possibilité de faire plusieurs chèques à encaissement différé). Chèques vacances acceptés. Merci de votre compréhension Date limite des inscriptions 28 FE-VRIER 2014 sous réserve de places encore disponibles à cette date (un deuxième car ne sera pas envisagé). Comme à chaque voyage, l'AFR participera au prix du voyage pour les Rivièrois, essayant de prendre en charge pour ce voyage de 4 jours le maximun qu'elle pourra. A savoir que l'AFR ne reçoit aucune aide financière pour ses activités mais organise des manifestations : moules-frites, vente de fleurs fête des mères, calendriers, afin de financer celles-ci. Merci d'être nombreux à participer à ces manifesta-

Prix du voyage(assurances comprises) :

- Riviérois: 388 €
- ados, étudiants: 338 €
- enfants moins de 12ans: 308 €

Renseignements et inscriptions auprès de Denise PEGORARO au 04 76 55 17 74 ou de Michelle GHIOTTI au 06 45 16 05 51 ou par mail :mich_gh@yahoo.fr

Comme chaque fin d'année ,les membres de Familles Rurales vous proposent les calendriers de l'ADMR et vous remercient de l'accueil chaleureux que vous leur réserverez.

Nous faisons appel à des personnes bénévoles pour nous aider à vendre ces calendriers.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

« L'enfance c'est de croire qu'avec le sapin de Noël et trois flocons de neige toute la terre est changée. »

André LAURENDEAU.



ECHO ALPIN



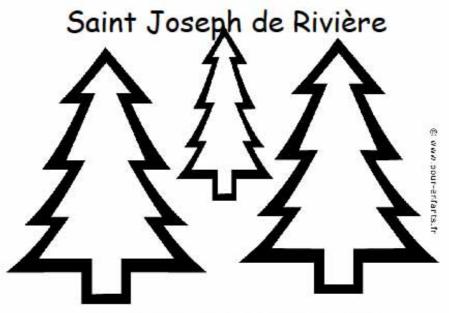
Fêter Noël avec l'Echo Alpin

VENTE DE SAPINS

Samedi 7 décembre

De 9h30 à 13h

à la bascule de



7 décembre TELETHON 2013

1 € par sapin vendu sera reversé a l'AFM

Imprimé par nos soins—ne pas jeter sur la voie publique



LE COMITÉ DES FÊTES ORGANISE LE PREMIER CONCOURS DE NICHOIRS POUR OISEAUX.

Pour participer vous devez fabriquer et installer avant le 31 mars 2014 un nichoir pour oiseaux.

Votre nichoir peut être classique, en rapport avec votre profession, votre hobby, votre passion, fait avec des objets de récupération ou détournés de leur fonction première, ou complètement délirants et ressembler à tout sauf à un nichoir... Le but étant, évidemment, que des oiseaux viennent s'y installer!!

Un jury de personnalités de St Joseph sera désigné pour décerner un prix dans chaque catégorie.

Votre nichoir devra donc être installé de fa-

çon à ce que les promeneurs et le jury puissent le voir de la rue.

Le jury passera admirer chaque création au mois d'avril, de nombreux lots seront à gagner. Une surprise sera réservée pour les concurrents : la date vous sera précisée ultérieurement.

Une participation d'un euro par bulletin d'inscription vous sera demandée.

ALORS, TOUS A VOS SCIES, VOS MARTEAUX, FAITES MARCHER VOTRE CIBOULOT.

PARLEZ-EN DANS VOS HAMEAUX, ET EN AVANT POUR LES NICHOIRS À OI-SEAUX !!!!!!

BULLETIN INSCRIPTION CONCOURS NICHOIRS POUR OISEAUX		
NOM :(ou pseudo pour les groupes)		
PRÉNOM (et âge) : (de tous les participants pour les groupes et famille)		
ADRESSE : (détaillée)		
TELEPHONE ET MAIL:		
<u>CATEGORIE</u> : (entourer la mention)		
■Individuel		
■Famille		
■Groupe (école, assistante maternelle, crèche, etc.)		
■Ancien		
■Élite (vous êtes une bête en bricole !!)		
■Bras cassé (vous êtes nul en bricole mais vous aimez ça !!!!)		
■Autre		
Bulletin d'inscription à retourner en mairie ou chez Marie FONTAINE – Chemin de la Tournerie - SAINT JOSEPH DE RIVIERE		



LE SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

LE SPF: PRÉSENTATION

LE SPF EN ISERE EN QUELQUES CHIFFRES EN 2012

8 projets de développement au Mali, à Madagascar, au Rwanda, au Nicaragua, en Inde, en Iran, en République Démocratique de Congo et en Algérie :

39 700 accueils, concernant 3 400 familles ou personnes seules, soit plus de 16000 personnes accueillies, soutenues, accompagnées en Isère ;

9 440 personnes : accès aux sports, loisirs, sorties culturelles, places de spectacles de concert ou de théâtre ;

enfants en accompagnement scolaire et adultes en alphabétisation ;

1 988 personnes : hébergement, accès et maintien au logement ;

3 600 personnes : accès à la santé, aux soins, à l'hygiène ;

59 personnes : soutien juridique ;

1 409 personnes : insertion socio-professionnelle;

25 500 personnes : accompagnement, orientation, médiation ;

83 160 personnes: aide alimentaire;

enfants, jeunes ou familles en vacances pour 3 479 journées de vacances;

702 personnes à la Journée des oubliés des vacances ;

4 020 gestes de solidarité pour entourer, accueillir, soutenir à l'occasion des fêtes de fin d'année ;

19 comités locaux et 5 antennes ;

1803 bénévoles, animateurs, collecteurs;

28 669 donateurs.

« En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant».
Nelson MANDELA Le Secours Populaire Français est une association généraliste de la solidarité, non gouvernementale. Son but est la pratique de la solidarité.

L'association soutient dans l'esprit des Droits de l'Homme, au plan matériel, sanitaire et médical, moral, juridique les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère et de l'exclusion, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

Le Secours Populaire Français est indépendant des pouvoirs publics, des courants et mouvements philosophiques, politiques ou religieux.

Au Secours Populaire, nous nous sommes donné comme mission d'agir sur les conséquences des drames et non sur les causes. Nous mettons tout en œuvre avec les gens de cœur de toutes opinions pour diminuer les souffrances des êtres humains.

Le Bénévolat

Le Secours Populaire met en mouvement des bénévoles. De plus, toute personne aidée est sollicitée pour être bénévole et actrice de solidarité à son tour. La relation entre les bénéficiaires et les bénévoles est ainsi un rapport d'égal à égal. Et c'est le refus de l'assistanat qui guide cet esprit et cette façon d'agir.

Le Secours Populaire est décentralisé dans les villes et villages, dans les quartiers, sur les lieux de travail et d'étude.

Concernant les moyens financiers :

- * les dons sont la principale ressource de l'association.
- * les initiatives financières sont une nécessité pour continuer la solidarité populaire.
- * les bénéficiaires des actions du Secours Populaire participent, même symboliquement, aux financements des actions
- * les subventions constituent une petite part des ressources

Fédération de l'Isère du Secours Populaire français, 8 rue des peupliers, 38100 GRENOBLE – 04 76 23 64 30

DONNEZ UN COUP DE MAIN

All PERF NOFL

LE SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

La fédération l'Isère du Secours Populaire Français organise en parte-AVEC LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS nariat avec le Centre Social des Pavs du Guiers, et les

écoles du territoire Chartreuse Guiers une collecte spéciale Noël de jouets et matériel de loisirs culturels.

Vous pouvez déposer vos dons neufs ou en très bon état:

- à l'école de vos enfants (renseignez-vous sur la date de ramassage)
- * au Centre Social des Pays du Guiers avant le: MERCREDI 11 DECEMBRE 2013.

Alors, à l'approche de Noël, offrez aux enfants du Secours Populaire un jouet, un livre, un CD ou un DVD, qu'il soit neuf ou en très bon état ; vous contribuerez à de nombreux sourires.

Venez nombreux participer à la solidarité «Pour que Noël n'oublie personne».

Afin de mener à bien ses actions de solidarité, le Secours Populaire lance un appel aux dons et au bénévolat à toute personne de bonne volonté : Fédération de l'Isère du Secours populaire Français, 8 rue des Peupliers - 38100 Grenoble

CP 80521F Grenoble

04 76 23 64 30 - contact@spf38.org

ou par don en ligne: http://donner.spf38.org

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Direction régionale de l'Environnemen

LA REGION RHONE ALPES

ENQUETE DEPLACEMENTS « COMMENT VOUS DÉPLACEZ-VOUS ? VOTRE AVIS NOUS INTERESSE »

Quels sont les besoins en RHÔNE-ALPES déplacements des habi-

tants de la région Rhône-Alpes ? Comment adapter au mieux les services de transport à l'échelle régionale?

La Région Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Etat, mène une enquête sur les déplacements afin de mieux connaître les pratiques de mobilité des habitants, tous modes de transport confondus.

Cette enquête, opération nouvelle à l'échelle régionale, permettra d'adapter au mieux l'organisation des transports régionaux et d'encourager les pratiques d'éco-mobilité.

Cette opération s'échelonne sur trois années. Ce sont au total près de 37.000 habitants qui seront interviewés sur leurs déplacements quotidiens.

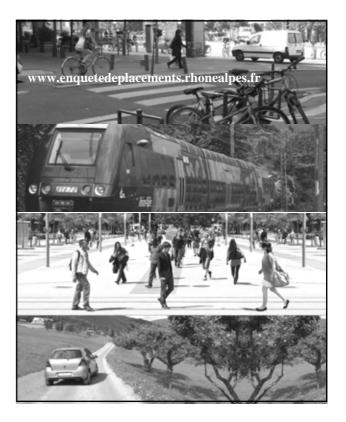
L'ensemble du territoire de Rhône-Alpes, soit les 8 départements qui le composent (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute Savoie), est concerné.

La première année de l'enquête s'est déroulée du 15 octobre 2012 au 30 avril 2013 et 12.300 personnes ont été interrogées avec succès. La 2ème vague aura lieu cette fois-ci du 4 novembre à fin avril 2014, et vise le même nombre de personnes. Après information préalable par courrier, les personnes seront contactées par téléphone, du lundi au samedi en fin de journée. La société AlyceSofreco reste le prestataire pour cette enquête.

La Région Rhône-Alpes vous remercie du

meilleur accueil que vous voudrez bien réserver à cette opération.

Une adresse internet est à votre disposition pour répondre à vos questions enquetedeplacements@rhonealpes.fr et la page web : www.enquetedeplacements.rhonealpes.fr



FORUM DES SENIORS



Le 16 octobre a eu lieu à Saint Joseph de Rivière le Forum des Séniors, une initiative du comité de pilotage gérontologique (COPIL) porté par le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Guiers. Cette journée, consacrée au « bien vieillir en Coeur de Chartreuse » a réuni une trentaine de stands : des associations d'aînés, des services d'aide à domicile, le Conseil Général ou encore des associations de soutien pour les aidants. En plus des stands, différents ateliers ont été organisés tel qu'un atelier « Alimentation » animé par une diététicienne. La chorale des Copains de Chartreuse qui circulait dans la salle, a contribué à instaurer une ambiance chaleureuse et conviviale.

L'objectif du forum était triple : sensibiliser la population au vieillissement, informer sur les différentes aides et dispositifs existants, réunir les professionnels pour leur permettre de renforcer leur réseau.

Au total ce sont près de 150 personnes qui se sont déplacées, ce qui démontre un fort intérêt des acteurs et des habitants pour la question du vieillissement.

En fin de journée, une table ronde, animée par Alertes 38, a été organisée sur le thème « l'accompagnement des séniors en Coeur de Chartreuse : quel rôle pour les acteurs publics ? »

Cette table ronde a été l'occasion de présenter les enjeux du diagnostic territorial mis en place depuis le 1er octobre 2013 sous l'impulsion du « copil gérontologique ». Il a aussi été souligné l'importance d'intégrer la réflexion

gérontologique comme compétence dans la fu-Communauté ture de Commune Coeur de Chartreuse. Ce qui permettrait d'étendre l'étude, aujourd'hui prévue sur le territoire du SIVG, à toutes les communes de la future Communauté de Communes.

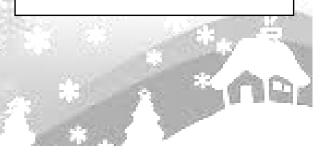
Un autre point qui a été abordé, est l'avenir du foyer-logement de Bellevue et les solutions possibles pour le faire perdurer : accueil temporaire, plateforme de répit etc. De nombreuses alternatives seraient possibles,

avec comme leitmotiv le partenariat et la coordination.

Cette journée, qui a été un franc succès, s'est clôturée par une représentation du groupe vocal « L'air de rien ». Les habitants ont plébiscité l'accueil des jeunes du Point Accueil Jeunesse ainsi que la qualité et la diversité des intervenants. Nombreux sont ceux qui ont indiqué leur souhait de voir cette initiative renouvelée

Enquête sur les besoins des personnes âgées de plus de 65 ans.

Dans le cadre d'une étude sur les besoins des personnes âgées sur le territoire du SIVG, une enquête va être lancée par le Comité de Pilotage gérontologique. Cette action se fait en continuité du Forum des Séniors. L'objectif est de mieux connaître les personnes âgées de plus de 65 ans et de cerner leurs besoins afin de réfléchir à des actions futures. Pour se faire, un questionnaire leursera distribué au cours du mois de décembre.



MAIRIE

Ouverture de l'accueil public : le lundi de 16h00 à 19h00.

le mercredi de 9h00 à 12h00,

le jeudi et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Tél: 04 76 55 21 69 Permanences des élus:

- M. PAGNIEZ Adjoint à l'urbanisme reçoit le mercredi de 18h00 à 19h00,

- M. le Maire et M. OCCELLI, 1er Adjoint sont présents en Mairie le samedi de 10h30 à 12h00 (et sur rendez-vous).

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES.

Toute personne n'étant pas déjà inscrite sur une liste électorale ou qui a changé de commune de résidence doit solliciter son inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 en Mairie.

Merci de vous munir de votre pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile pour votre démarche en Mairie.

Nous vous rappelons que les élections municipales auront lieu le 23 et 30 mars 2014 et les élections européennes le 25 mai 2014.

ATTENTION! Ouverture exceptionnelle de la Mairie le mardi 31 décembre 2013 de 10h00 à 12h00.

AGENCE POSTALE COMMUNALE Bureau de poste et gestion de la location des salles communales.

- * lundi de 16h00 à 19h00.
- * mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h00
- * jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h30.

PERI-SCOLAIRE LE SAC A JOUETS

Directeur : Gwénaël BOUVIER. Téléphone : 04.76.37.14.23.

mail: alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr

Horaires:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de

16h30 à 18h30.

CRÈCHE HALTE-GARDERIE LE SAC A JOUETS

Directrice : Sophie PUGET. Téléphone : 04.76.55.28.79

mail: crechesacajouets@orange.fr

Horaires:

du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 04.76.06.21.37 mail : bib.saintjo@orange.fr

Horaires:

Le mardi de 17h00 à 19h00.

Le mercredi et le samedi de 9h00 à

12h00.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHARTREUSE GUIERS

Téléphone: 04.76.55.12.84.

Horaires d'ouverture de la déchèterie. Mardi et Mercredi : de 8h00 à 12h00.

Jeudi : de 10h00 à 18h00. Vendredi : de 14h00 à 18h00.

Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00

à 17h00.

Fermée les lundis, dimanches et jours

fériés.

4 658 t ont transité par la déchèterie située sur la Zone Industrielle Chartreuse Guiers à Entre-deux-Guiers, soit 319 kg/hab. Après une forte augmentation entre 2007 et 2011, la quantité de déchets apportée sur le site a légèrement diminué en 2012, témoignant certainement, comme pour les ordures ménagères, d'un recul de la consommation globale.

Le taux de valorisation des déchets déposés sur le site est quant à lui très élevé et bien au-dessus de la moyenne départementale. 97,2 % de vos apports sont ainsi recyclés, compostés, réutilisés ou incinérés (avec production de chaleur et d'électricité).

Ramassage des ordures ménagères.
Sur la commune la tournée s'effectue

MANIFESTATIONS 2014

-JANVIER-

Vœux du Maire - vendredi 10 janvier organisé par la Mairie. Moules frites - dimanche 19 janvier organisé par Familles Rurales. Repas des Aînés - dimanche 26 janvier- organisé par la Mairie.

-FEVRIER-

Repas de la chasse -dimanche 16 février - organisé par la chasse.

-MARS-

Boudins andouilles - dimanche 2 mars - organisé par la chasse.

St Joseph - samedi 22 mars - organisée par le comité des fêtes.

Soirée sixteen - samedi 29 mars - organisée par association Six Quatre.